

Résumé des mandats

Congrès de la Coalition de l'ASSÉ Élargie (CASSÉÉ) Les 9 et 10 avril 2005 à l'Université de Sherbrooke

Note : Pour assurer la diffusion intégrale des décisions qui ont été prises lors du Congrès, le résumé des mandats est le compte rendu exact des propositions adoptées lors de celui-ci. Chaque décision est ici présentée selon l'ordre du jour adopté lors du Congrès de la CASSÉÉ.

4.0 Finances

1. Que lorsque toutes les associations étudiantes membres de la CASSÉÉ se seront retirées de la grève, l'on mette un terme aux quinze heures supplémentaires effectuées par la permanente de l'ASSÉ pour la CASSÉÉ une semaine plus tard. Que cette dernière semaine se fasse à raison de 10 heures supplémentaires au lieu de 15.
2. Qu'en plus du prorata selon le nombre de membres, le partage des dépenses de la CASSÉÉ se fasse au prorata du nombre de jours pendant lesquels les associations étudiantes ont été membres de la CASSÉÉ.

5.0 Évaluation du rapport de force et perspectives

1. Attendu près de six semaines de grève menées par de nombreuses associations membres de la CASSÉÉ;
Attendu que la grève a permis le lancement d'un débat de société autour de l'éducation;
Attendu que de nombreuses associations étudiantes sont retournées en classe tout en rejetant l'entente intervenue entre les fédérations étudiantes et le ministre Fournier;
Attendu que plusieurs associations étudiantes ont signifié leur refus de l'entente en reconduisant la grève;

Que le Congrès de la CASSÉÉ invite les assemblées générales d'envisager la pertinence d'un repli stratégique en mettant un terme à la grève pour consolider les avancées réalisées par le syndicalisme étudiant au cours de la lutte, notamment :

- La pratique de la démocratie directe par la tenue d'assemblées générales fréquentes et populeuses;
- la construction d'un mouvement étudiant combatif, notamment par la multiplication des actions de perturbations économiques;
- la mise en lumière de l'incapacité de la FECQ et de la FEUQ à défendre les intérêts matériels et moraux des étudiantes et étudiants par l'usage de stratégies corporatistes de concertation et de gestion de coupures;

- la preuve faite de la nécessité et de l'efficacité d'une organisation nationale démocratique, indépendante et combative;
- la preuve faite de la nécessité et de l'efficacité de la construction d'un rapport de force afin de faire reculer l'État néolibéral.

Que ces avancées soient discutées dans les assemblées générales.

2. Que la CASSÉÉ se dissocie de l'occupation des bureaux de la FEUQ survenue le 4 avril 2005 et des actes de vandalismes survenus lors de ladite occupation.

3. Que la CASSÉÉ dénonce l'assassinat systématique des membres du mouvement étudiant colombien effectué par les forces paramilitaires avec la complicité du gouvernement. De plus, que la CASSÉÉ supporte et appuie les luttes du mouvement étudiant colombien.

4. Que l'ASSÉ dénonce l'assassinat systématique des membres du mouvement étudiant colombien effectué par les forces paramilitaires avec la complicité du gouvernement. De plus, que l'ASSÉ supporte et appuie les luttes du mouvement étudiant colombien.

6.0 Plan d'action

1. Que la CASSÉÉ organise une manifestation créative, festive et fâchée le 14 avril ayant comme point de départ le Carré Berri à 16h et comme fin le bureau de Charest à 17h30. Exceptionnellement, que la CASSÉÉ ne paie pas les autobus pour ladite manifestation. Que le Regroupement des artistes très sensibilisés (RATS) soit délégué pour planifier le trajet ainsi que des activités créatives, festives et fâchées lors de la manifestation. Dans la mesure du possible qu'un évènement semblable soit organisé à Québec pour participer à « Bloquons Charest ».

2. Que toutes les associations étudiantes membres de la CASSÉÉ envoient leurs revendications au Ministère de l'Éducation du Québec.

3. Que la CASSÉÉ accepte la plaque de la résistance, dénonce le corporatisme des fédérations, questionne la stratégie de concertation des centrales syndicales et appel au syndicalisme de combat. Que le plus grand nombre de gens possible soit sur la scène pour recevoir la plaque. Que la plaque reçue soit divisée en autant de morceaux qu'il y a eu d'associations étudiantes membres de la CASSÉÉ.

4. Attendu que le ministre Fournier a exclu des négociations la CASSÉÉ, représentant plus de 50 000 étudiantes et étudiants;
Attendu que les négociations entre le ministre et les fédérations ont été faites derrière des portes closes;
Attendu que la CASSÉÉ a des revendications claires et réalistes;

Nous demandons une rencontre publique et médiatisée entre les représentantes et représentants de la CASSÉÉ et si elle n'existe plus, ceux et celles de l'ASSÉ, et le ministre Fournier pour stimuler le débat public sur l'éducation.

5. Que la CASSÉÉ exige du gouvernement qu'il n'annule pas la session et qu'il donne les meilleurs outils aux administrations locales pour le meilleur retour en classe possible.

6. Que lorsque toutes les associations étudiantes membres de la CASSÉÉ se seront retirées de la grève, les comités ne soient plus autorisés à effectuer des dépenses et à parler au nom de la CASSÉÉ. Toutefois, que le Comité de coordination soit exempté de cette restriction pour qu'il finalise les finances et qu'il prépare le dernier Congrès de la CASSÉÉ.

7. Que la CASSÉÉ soit considérée comme inactive dès lors que les associations étudiantes qui en sont membres mettent fin à la grève, étant entendu que la CASSÉÉ sera officiellement dissoute à la suite de la conclusion des finances de celle-ci.

8. Que le Congrès de la CASSÉÉ recommande aux assemblées générales d'être en grève le 14 avril dans l'objectif de participer massivement à la journée de mobilisation nationale.

9. Afin de consolider les avancées réalisées par le syndicalisme étudiant au cours de la lutte, que le Congrès de la CASSÉÉ recommande aux associations étudiantes membres de répondre à l'appel de l'ASSÉ qui organisera un forum sur le mouvement étudiant et le syndicalisme de combat en automne 2005.

10. Que soit produit un *Ultimatum express* pour la conclusion de la grève (8 ½ x 14, 300 copies). Que soit produit un *Ultimatum express*, spécial « Écoles secondaires », faisant une rétrospective de la grève et expliquant les perspectives pour un mouvement étudiant combatif, indépendant et démocratique (11 x17, 2500 copies, une couleur).

11. Que la CASSÉÉ invite ses membres à faire un don au Collectif opposé à la brutalité policière (COBP) pour assurer la défense des étudiantes et étudiants ayant été arrêté-e-s dans le cadre de la grève. Advenant le cas où le COBP se montrerait dans l'impossibilité d'assurer leur défense, que les dons soient versés dans le compte de la CASSÉÉ et que la question soit rediscutée au Congrès final de la CASSÉÉ.

7.0 Prochains Congrès

1. Que le Congrès d'orientation soit remis à la session d'automne 2005 et que le Congrès annuel soit tenu les 14 et 15 mai 2005 à St-Jean-sur-le-Richelieu dans la mesure du possible.